

Bruxelles, le 9 juin 2023
(OR. en)

9962/23

CES 25

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Projet de décision du Conseil portant nomination d'un membre du Comité économique et social européen, proposé par la République italienne - Adoption

1. Par lettre datée du 14 octobre 2022¹, la présidente du Comité économique et social européen (CESE) a informé le Conseil de la démission de M. Maurizio CASASCO, membre du CESE.
2. Par lettre datée du 18 avril 2023², le gouvernement italien a proposé M. Amedeo BONOMI, *Vice Presidente della Confederazione italiana della piccola e media industria privata (Confapi) di Brescia* (vice-président de l'antenne de Brescia de la Confédération italienne des petites et moyennes entreprises privées (Confapi)), en vue de sa nomination en tant que membre du CESE pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 20 septembre 2025.
3. En vertu de l'article 302 du TFUE, le Conseil nomme les membres du CESE après consultation de la Commission.

¹ Doc. 13792/22.

² Doc. 8480/23.

4. La Commission a été consultée sur cette nomination le 3 mai 2023 et a rendu un avis favorable le 6 juin 2023³.
5. Compte tenu de ce qui précède, le Comité des représentants permanents est dès lors invité à confirmer son accord sur le texte de la décision figurant dans le document 9965/23 et à suggérer au Conseil d'adopter cette décision en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session.

³ Doc. C(2023) 3565.